

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **88 (1952)**

Heft 30

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE

- PARTIE CORPORATIVE:** † Th. Mœckli. — Vaud: Au fond de la classe. — Moudon — Yverdon: Exposition A. Bourdelle. — Association des maîtresses d'école enfantine et semi-enfantine. — Poste au concours. — Genève: U.I.G.M.: Revision du plan d'études. — Neuchâtel: Notre attitude envers nos élèves. — Jura bernois: Congrès. — Hommage à Th. Mœckli.
- PARTIE PÉDAGOGIQUE:** A. Chabloz: Problèmes scolaires. — Corps enseignant et autorités. — Cours Unesco 1952. — Pro Juventute: Collecte de fruits en faveur des écoles de la montagne. — R. Bouquet: Economie nationale: Le tourisme. — Fiche de documentation.

Partie corporative

THÉODORE MOECKLI (1863 - 1952)

Mardi 26 août s'est éteint Théodore Mœckli, ancien inspecteur des écoles primaires. Une foule nombreuse se pressait vendredi à ses obsèques, pour rendre un suprême hommage à ce grand travailleur, à cet homme intègre qu'entourait un respect unanime. Au cours de la cérémonie funèbre, on entendit plusieurs orateurs parler successivement au nom des autorités municipales, des inspecteurs scolaires, des anciens élèves du défunt, de la Société des instituteurs bernois, du chœur d'hommes Union et de l'Union des chanteurs jurassiens. Le chœur d'hommes Union exécuta un choral de Bach.

Jusqu'à ces tout derniers temps, les Neuvevillois ont pu voir, dans les rues de leur petite cité, la silhouette droite, et reconnaître la démarche ferme de Théodore Mœckli. Depuis quelques années cependant, il avait été éprouvé par la maladie. Il s'en est allé quelques jours avant d'entrer dans sa 90e année.

La vie de Théodore Mœckli a été une réussite, au sens élevé du terme. Intellectuellement très doué, possédant une puissance de travail peu commune, ayant joui très longtemps d'une excellente santé, il a mis ses dons et sa vigueur physique au service du bien.

Né le 4 septembre 1863, il fit ses classes à La Neuveville, puis fréquenta l'Ecole normale de Porrentruy. Il fit ses débuts dans la carrière pédagogique au Fuet, près de Tavannes, où il enseigna pendant une année. Nommé à La Neuveville, il vint s'y établir en 1884. Il y fonda un foyer heureux que vint animer la présence de dix enfants, cinq garçons et cinq filles. Père de famille attentif, admirablement secondé par une épouse exemplaire, il voua tous ses soins à l'éducation et à l'instruction de ses enfants. Il déploya dès ce moment une activité dont l'ampleur frappe d'étonnement et d'admiration. Obligé de chercher des gains accessoires pour subvenir à l'entretien de sa nombreuse famille, il se chargea d'une foule de besognes absorbantes, ce qui ne

l'empêcha pas de préparer, entre temps, un brevet secondaire et d'en subir l'examen avec succès. Après un court séjour à Bienne, Mœckli revint dans sa chère Neuveville qu'il ne devait plus quitter.

En 1922, il fut nommé au poste d'inspecteur des écoles primaires du Jura sud. Il remplit ces fonctions jusqu'en 1935. Les dernières années de sa retraite, encore active et féconde, furent attristées par la mort de deux êtres chers. En 1941, il fut cruellement éprouvé par la perte de son fils Maurice, mort des suites d'un tragique accident survenu au service militaire. Enfin, il y a deux ans, sa fidèle compagne était à son tour ravie à son affection.

C'est un sentiment de reconnaissance qui, à l'heure où Théodore Mœckli nous quitte à jamais, anime les membres de notre corporation. Le défunt vouait aux intérêts des éducateurs une attention sans cesse en éveil. Pour les défendre, il n'a reculé devant aucun effort. Conscient de la nécessité où étaient les instituteurs de se grouper, de mettre en commun leurs soucis, d'œuvrer de concert à la réalisation de leurs légitimes aspirations, il a travaillé avec dévouement à la création de la S.I.B., dont il fut un des membres fondateurs. Il joua en outre un rôle important dans la création de notre caisse d'assurance. Il se dépensa pour mener à chef cette nouvelle entreprise avec la même ardeur et un égal succès, s'acquérant un nouveau titre à notre gratitude.

Il fut naturellement appelé à exercer, au sein de la section de La Neuveville de la S.I.B., une influence prépondérante. Il en fut président pendant de longues années. Toujours prêt à se dévouer au bien de la communauté, il accepta aussi de siéger au comité cantonal de la S.I.B. Il s'est penché sur l'infortune, s'efforçant d'améliorer le sort des enfants déshérités. Ces préoccupations se sont traduites dans les faits par la création du Foyer jurassien d'éducation de Delémont, dont le défunt fut l'initiateur et l'un des fondateurs. Désireuse de lui témoigner la reconnaissance des éducateurs pour son attachement à la cause de l'école, la Société pédagogique romande lui a conféré le titre de membre d'honneur.

Pendant toute sa vie, Thodore Mœckli a manifesté pour les affaires publiques un vif intérêt. Il joua un rôle de premier plan dans sa petite cité de La Neuveville, dont il fut maire pendant plusieurs années. Rappelons qu'il fut conseiller national de 1919 à 1922.

Cette esquisse de l'œuvre et de la personne de Théodore Mœckli serait trop incomplète si nous ne disions un mot de son amour du chant. Dans ses activités, il avait réservé au chant une place de choix. Membre fidèle et ferme soutien du chœur d'hommes Union, il s'est dépensé sans compter pour sa société. Il en fut président longtemps, puis président d'honneur. Il fut appelé aussi à la présidence de l'Union des chanteurs jurassiens, et cette association a tenu par la suite à lui rendre un hommage de gratitude en le nommant également président d'honneur.

Rares sont les hommes parés d'autant d'aptitudes intellectuelles et de qualités morales que Théodore Mœckli. Plus rares ceux qui

savent comme lui allier à ces qualités l'énergie agissante et qui sont capables d'assez de désintéressement pour mettre tant de vertus au service de leurs concitoyens. Au terme d'une vie si belle, si bien conduite, si harmonieusement construite, il pouvait éprouver un sentiment de légitime fierté : il avait accompli à la perfection sa mission d'homme. Il est banal de dire que, pour nous, sa vie est un exemple. Et pourtant, c'est cela. Nous nous séparons de lui pénétrés de respect, autant que d'admiration et de reconnaissance.

G.

VAUD

DU FOND DE LA CLASSE

N'éprouvons-nous pas de temps à autre le besoin d'assister aux leçons d'un collègue ? On aimerait quelquefois tomber à l'improviste dans une classe et voir comment tel ou tel s'y prend. Chose difficilement réalisable. Embrigadés dans l'enseignement, nous n'avons plus la possibilité de voir œuvrer un maître dans des conditions normales, si tant est que l'occasion s'en soit présentée une fois !

Et pourtant, que de choses à voir du fond de la classe... Pussions-nous en faire une fois l'expérience.

Un collègue parlait récemment, dans un quotidien lausannois, de la nécessité de faire le point. Eh bien ! ce serait aussi, je vous l'assure, une façon de faire le point que de passer quelques heures dans une classe qui n'est pas la sienne. Car nous pouvons certainement trouver un collègue disposé à nous ouvrir sa porte, nous permettant ainsi de troquer notre place d'officiant contre celle de spectateur, spectateur inattendu, si possible inaperçu et discrètement curieux. Voir travailler des élèves comme ils le font chaque jour, sans mise en scène particulière, quel heureux complément à notre formation professionnelle !

Il y a quelques années, dans un cours d'école active, organisé par la Société suisse de travail manuel, un membre du comité, professeur dans une école normale, demandant à un maître inscrit au cours s'il était content d'y participer, s'entendit répondre à peu près ceci : « Si je ne remporte pas un bagage matériel considérable, je suis très heureux de mon séjour ici. L'ambiance — celle du travail joyeux et librement consenti — est très agréable. Méthodes et procédés ont fait l'objet de discussions animées. Et ce que j'emporte aussi avec moi, c'est un sentiment de confiance. Confiance parce que j'ai retrouvé, chez le maître de cours, quelques façons de présenter un sujet de grammaire ou de calcul que j'emploie dans ma classe. »

Voilà, chers collègues, le sentiment que vous éprouveriez aussi en quittant celui qui vous aurait ouvert sa porte pour une journée. Vous vous apercevriez en effet que votre collègue a, comme vous, un Charles qui dessine des automobiles sur une feuille de papier, une Adrienne qui taille indéfiniment son crayon, qu'il y a également des jambes qui s'allongent et se replient sans cesse, que certains élèves échangent des coups d'œil entendus — autant de dialogues silencieux... Mais vous verriez aussi que les mains se lèvent, qu'on fait des gra-

phiques, des croquis, des compositions. Et vous verriez encore comment votre collègue s'y prend pour présenter certains sujets d'une façon originale et inédite.

Comme partout, les deux côtés de la médaille : la joie et la déception, l'entrain et le calme décevant, la leçon qui va et celle qui ne va pas.

De telles visites permettraient d'assister à la vie **réelle** d'une classe. Pas de mise en scène, pas de mystification. Mais, au contraire, un moyen de nous donner ou redonner confiance et de nous renouveler d'une façon heureuse.

M. C.

MOUDON

La section de Moudon organise une visite de la nouvelle Ecole d'Agriculture de Grange-Verney

le mercredi après-midi 17 septembre

(Rendez-vous à Grange-Verney même à 14 heures). Les collègues du canton, spécialement ceux de la Broye, y sont cordialement invités (Ils seraient bien aimables de s'annoncer par carte postale ou par téléphone (021) 9 93 20 — ceci sans engagement aucun — jusqu'au mardi soir, à R. Badoux, Lovatens.)

YVERDON. — EXPOSITION ANTOINE BOURDELLE

Pour autant que le nombre des participants soit suffisant (une vingtaine), **une visite commentée** de l'exposition est organisée pour le **samedi 20 septembre, à 15 heures**, au prix spécial de Fr. 1.20.

Nous espérons que ceux de nos collègues qui n'ont pas encore admiré l'exposition Bourdelle (et même ceux qui l'ont vue) tiendront à profiter des conditions spéciales dues à l'obligeance du Comité d'organisation que nous remercions bien vivement.

ASSOCIATION VAUDOISE

DES MAITRESSES D'ÉCOLE ENFANTINE ET SEMI-ENFANTINE

Nous vous rappelons le petit concert de pipeaux de bambou qui aura lieu cet après-midi — 13 septembre — dès 14 h. 15, à la Salle de la Fraternité de St. Martin (Placette du Musée Arlaud, St. Laurent 2 bis). Un quatuor exécutera des œuvres de Gabrieli, Bach, Fischer, Purcell, Mozart et de compositeurs anglais anciens.

Tous les collègues s'intéressant aux pipeaux de bambou sont cordialement invités.

Le Comité.

POSTE AU CONCOURS

Délai : 14 septembre.

Institutrice primaire : **Les Tavernes** (1er nov. 1952).

GENÈVE

U. I. G. - MESSIEURS

REVISION DU PLAN D'ETUDES

Monsieur Henri Grandjean, directeur de l'enseignement primaire, a prié les maîtres de faire parvenir au Département, avant le 30 septembre, leurs observations relatives au programme de la classe qu'ils ont dirigée pendant l'année scolaire 1951-1952.

Le Comité de l'U.I.G. souhaite que tous les membres de l'Union répondent au questionnaire officiel ; il pense qu'un échange d'idées entre les maîtres d'un même degré peut être utile avant la rédaction des réponses individuelles. Aussi propose-t-il aux collègues de 4e, 5e, 6e, 7e et des classes rurales à plusieurs degrés de se réunir à l'Ecole du Grutli (salle 2), selon l'horaire suivant :

Maîtres qui ont dirigé en 1951-52 :

- une 4e année, lundi 15 septembre, à 17 heures ;
- une 5e année, mardi 16 septembre, à 17 heures ;
- une classe rurale à plusieurs degrés, mercredi 17 septembre, à 17 heures ;
- une 6e année, vendredi 19 septembre, à 17 heures ;
- une 7e année, lundi 22 septembre, à 17 heures.

R. N.

NEUCHÂTEL

NOTRE ATTITUDE ENVERS NOS ÉLÈVES

- « Si tu joues au policier, ils joueront aux bandits.
- » Si tu joues au bon Dieu, ils joueront aux diables.
- » Si tu joues au geôlier, ils joueront aux prisonniers.
- » Si tu es toi-même, ils seront bien embêtés. »

(Extrait de « Graine de crapule » de F. Deligny.)

JURA BERNOIS**ALLO, ALLO, COLLÈGUES DU JURA !**

Pensez avec joie au Congrès de la S.P.J. des 11 et 12 octobre prochains ! Ce sera votre congrès !

HOMMAGE A M. THEODORE MOECKLI

La S.P.R. et plus particulièrement la S.P.J. ont été douloureusement émus par la mort, à 89 ans, de ce grand pédagogue, ancien inspecteur des écoles primaires du Jura sud, pionnier du Foyer jurassien d'éducation, membre d'honneur de la S.P.R.

Au nom de la S.P.J., nous prions toute la famille de M. Mœckli d'accepter notre sympathie. Nous pensons en premier lieu à Mmes Rossel-Mœckli et Gobat-Mœckli, à MM. Georges Mœckli, conseiller d'Etat, et Paul Mœckli, directeur de l'Ecole de Commerce de Delémont. Qu'ils sachent que l'œuvre et l'exemple de leur vénéré papa demeure un idéal magnifique pour le corps enseignant jurassien.

H. R.

Partie pédagogique

PROBLÈMES SCOLAIRES

On sait avec quel scepticisme moqueur certains officiels de l'école primaire — et bien des maîtres avec eux d'ailleurs — accueillent les rapports présentés à nos congrès romands ainsi que les thèses adoptées par l'assemblée générale. Eux qui « savent faire l'école » puisqu'ils incarnent la tradition scolaire « qui a fait ses preuves », eux qui ne croient qu'aux « principes pédagogiques aussi vieux que le bon sens » ne sauraient s'arrêter à ces « théories » fumeuses bonnes seulement à mettre en vedette quelques bavards incapables.

Une telle dédaigneuse suffisance n'a pas été le fait du Département genevois de l'Instruction publique qui, « en face d'un texte clair et pratique comme le rapport Ischer » a demandé à cinq membres du corps des inspecteurs primaires de présenter une étude sur cinq des propositions les plus importantes du Congrès de Lausanne, pour servir d'introduction à une discussion approfondie de la conférence des inspecteurs présidée par M. Albert Picot, chef du Département.

Sous le titre heureusement choisi **Problèmes scolaires**, ces travaux viennent d'être groupés pour constituer le cahier No 7 de la série des **Cahiers de pédagogie expérimentale** que publie la maison Delachaux et Niestlé, à Neuchâtel, et j'invite tous mes collègues à lire ces cinquante pages qui me paraissent faire le point de la situation pédagogique actuelle non seulement à Genève, mais probablement en Suisse romande. Le cahier comporte les cinq chapitres suivants :

1. Les relations entre l'école et la famille, par René Jotterand.
 2. Le travail par équipes à l'école, par Raymond Uldry.
 3. Le travail individualisé à l'école, par Maurice Béguin.
 4. Techniques nouvelles, par Aimée Chappuis.
 5. Autonomie partielle des écoliers, par Emile Bølsterli,
- suivis de quelques utiles indications bibliographiques.

Je ne veux pas résumer ici chacune des études et me bornerai à quelques considérations générales qui me permettront de souligner quelques aspects particulièrement intéressants.

Tout d'abord le ton de parfaite franchise avec lequel les auteurs présentent **ce qu'ils voient dans les classes genevoises**, ce qui se fait dans le sens indiqué par les conclusions du rapport Ischer : quelques essais timides, partiels, certaines réalisations heureuses dues souvent à des circonstances particulières, une magistrale expérience de travail individualisé, quelques techniques adroitement utilisées (travaux manuels, texte libre, imprimerie).

Ajoutons à ce bilan assez pauvre un désir assez général d'une amélioration, d'une meilleure adaptation de l'école à l'enfant pour développer à la fois son sens social et le sentiment de sa responsabilité personnelle. Mais la plupart des essais réalisés se sont heurtés aux obligations qui régissent actuellement la vie scolaire.

Or précisément, dans leurs études, les inspecteurs genevois examinent quels sont les obstacles qui s'opposent à un renouvellement de l'enseignement et présentent les **réalisations qui leur paraissent souhaitables**. En gens d'expérience, ils se méfient d'une réforme mal préparée ou imposée à un corps enseignant qui ne serait pas convaincu ; mais pénétrés d'un esprit de vraie expérimentation, ils souhaitent une évolution qu'ils acceptent d'inspirer et de conduire en collaboration avec une élite de maîtres expérimentés. Ce sentiment de responsabilité qui anime les auteurs des cinq études est particulièrement encourageant, car si la personnalité des maîtres joue le rôle essentiel dans la vie de l'école, la personnalité de l'inspecteur — on ne le répète pas assez souvent — crée l'état d'esprit de celui qui enseigne. Les inspecteurs genevois sont conscients du rôle actif qu'ils doivent et peuvent jouer ; je ne saurais mieux faire, en terminant, que de citer quelques-unes de leurs réflexions à ce propos.

« Je pense que, par des communiqués ou des articles inspirés, nous devrions renseigner l'opinion publique sur notre école primaire, ses problèmes, ses réalisations, voire ses difficultés. Il s'agit, je le précise, d'informer objectivement les familles et non d'orchestrer une propagande qui laisserait croire que tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes scolaires ». On constatera que c'est exactement ce qu'a pensé la Société pédagogique de la Suisse romande quand elle a institué ses commissions de presse cantonale dont l'activité se manifeste de si heureuse façon dans certain de nos cantons.

Et concernant l'inspection scolaire : « L'inspecteur qui se borne à vérifier le rendement présent de l'enseignement, à s'assurer de l'exécution du programme d'étude, à exiger de ses subordonnés de l'ordre, de la précision, de la discipline dans leur classe et un enseignement de qualité accomplit un travail indispensable, certes, mais **n'épuise pas les devoirs de sa charge**. Il doit être aussi un conseiller et un animateur encourageant ceux qui n'hésitent pas à renouveler leur enseignement. Il doit pouvoir leur apporter le fruit de son expérience et sa conviction personnelle. Il doit intervenir de toute son autorité afin que parents et enfants comprennent que l'initiative du maître est une chose sérieuse.

« Cette tâche est celle d'un homme convaincu, bien informé des choses de l'école, capable de conduire personnellement des expériences pédagogiques et participant activement au mouvement pédagogique moderne. »

Et d'un autre encore : « Sans conviction personnelle, l'inspecteur ne peut véritablement appuyer les initiatives d'un maître résolu à renouveler son enseignement. Il ne peut ni conseiller, ni surtout entretenir la volonté qui permet la continuité dans l'effort. Il manque d'autorité persuasive lorsque son intervention devient nécessaire auprès des parents... L'inspecteur devrait, en conservant son sens critique, suivre l'évolution des idées pédagogiques modernes. A la fois optimiste et prudent, il pourrait être ainsi un véritable animateur. »

Voici qui concerne les maîtres : « L'expérimentation de méthodes

et de techniques nouvelles ne devrait être tentée que par d'excellents maîtres. Il ne suffit pas d'être convaincu de la valeur d'une technique, d'éprouver le besoin d'un changement pour être à même d'atteindre au succès... Ces maîtres devraient sentir chez l'inspecteur un appui sans réticence. Ils devraient être soutenus par l'idée qu'on leur fait entièrement confiance et que, par des mesures particulières, on facilite leur mise au point. ... Il faut que le contrôle du travail du maître soit adapté à ces circonstances nouvelles afin que celui-ci puisse agir en toute liberté d'esprit.»

Tous les membres du corps enseignant approuveront de telles réflexions et seront reconnaissants aux inspecteurs genevois d'avoir souligné la réalité et l'importance des **problèmes scolaires actuels**.

A. Chabloz.

CORPS ENSEIGNANT ET AUTORITÉS

Les sujets d'étude proposés pour un prochain congrès romand présentent un réel intérêt parce qu'ils expriment en général la préoccupation professionnelle dominante de l'époque, à tel point que, en général, les diverses propositions des sections peuvent toutes se formuler en un sujet qui est la synthèse de tous les vœux exprimés. Si, cette année, toutes les propositions n'ont pu se fondre en un titre unique, elles n'en révèlent pas moins les difficultés que crée au corps enseignant le comportement actuel des enfants ; qu'on en juge : les institutrices de Genève et du Jura bernois proposaient respectivement :

- a) **Comment maintenir la discipline actuellement ;**
 - b) **Conditions actuelles de la vie de l'enfant ;**
- et les délégués genevois, appuyés par les Vaudois :
- c) **Relations entre autorités et corps enseignant.**

On voit mal à première vue les relations qui lient ces trois sujets et plus particulièrement le troisième aux deux autres, alors qu'un peu de réflexion montrera bientôt clairement que ce troisième procède lui aussi du malaise pédagogique suscité par la mentalité actuelle des écoliers. Et si, finalement, la majorité des délégués a choisi ce sujet d'apparence administrative c'est que beaucoup de membres du corps enseignant se sentent — à tort ou à raison — incompris ou mal compris par leurs autorités cantonales ou communales qui, trop souvent, nient les difficultés scolaires actuelles et se refusent à examiner et à expérimenter des méthodes susceptibles d'apporter des solutions à une situation sans cesse plus pénible à supporter.

On ne saurait donc s'étonner que les maîtres, auxquels leur tâche éducative tient particulièrement à cœur, veuillent examiner de quelles manières ils pourraient faire entendre leur voix et participer à la direction de l'école. Que ceux qui craignent la pauvreté du sujet choisi se rassurent, car il comporte des chapitres substantiels tels que, par exemple : le rôle de l'École normale, l'élaboration des manuels scolaires, établissement du plan d'étude, matériel de documentation. Et voilà

pour les pédagogues inquiets ! Inutile de dire que cette étude se fera l'an prochain non point dans un esprit de hargneuse revendication, mais avec le désir sincère d'une nécessaire collaboration entre ceux qui sont en contact direct avec l'enfance, et ceux qui administrent l'école.

Il faut dire encore que les délégués de la Société pédagogique jurassienne auraient voulu que le prochain congrès étudiât « les devoirs à domicile ». Pour ne pas laisser tomber un sujet dont personne ne niera l'intérêt et l'urgence, l'Éducateur présentera cet automne une enquête à laquelle il espère que de nombreux membres du corps enseignant de Suisse romande voudront bien s'intéresser. D'ailleurs nos amis du Jura acceptèrent sans amertume la décision des délégués, et voici en quels termes notre collègue Charles Jeanprêtre, de Bienne, s'exprime dans l'« École bernoise » à ce sujet :

« Si, comme nous le pensons, les Jurassiens sont satisfaits des relations de confiance qui existent chez eux entre autorités et corps enseignant, ils auront plaisir à le dire. Ne sera-ce pas quelque peu piquant de constater que ces « pauvres » pédagogues jurassiens, « soumis de force à cet affreux régime bernois », sont en fait ceux qui œuvrent avec la plus grande liberté dans leurs classes ?

» Dans tous les cas, aucune autorité ne nous a imposé un plan d'études. Celui-ci a été établi par un groupe de collègues travaillant, dans le cadre de la loi, avec la plus grande liberté. Il est à l'essai dans toutes les classes, et tous les collègues sont actuellement priés d'en faire une libre critique. Ce fait, pour ne parler que de celui-là, n'est-il pas déjà une contribution positive à l'étude du sujet choisi ? »

Sera-ce ce « régime bernois » qui inspirera l'étude qui nous est proposée ?

A. Chz.

COURS UNESCO 1952

La section de l'Éducation de la Commission nationale pour l'Unesco organise du 13 au 18 octobre à l'Hôtel du Gurtenkulm, près de Berne, son troisième cours d'informations sur l'école suisse et la compréhension internationale. Le thème essentiel des conférences et discussions par groupes, comme des réunions plénières sera : *La Déclaration universelle des Droits de l'homme* et plus particulièrement le droit à l'éducation et à la participation à la vie culturelle de la communauté.

Le cours commencera le 13 octobre par une introduction de Mlle Dr Ida Somazzi, présidente : *die Entstehung der universellen Deklaration der Menschenrechte*. La liste des conférences est la suivante :

Die Schweizerische Bundesverfassung als Grundlage der Menschenrechte, par M. Dr Thalmann.

Die Idee der Freiheit bei Pestalozzi, par M. Dr H. Barth.

Freiheit und Recht, par M. le conseiller fédéral Dr Feldmann.

Droit de prendre part à la direction des affaires publiques, par M. le conseiller d'Etat C. Brandt.

Über das Erziehungswesen der Vereinigten Staaten, par M. Casparis, professeur.

Über das Erziehungswesen eines totalitären Staates, par M. le ministre Zellweger.

Psychologische Grundlage der Erziehung des Rechtsgefühls im Kinde, par M. le Dr Trapp.

Le droit à l'éducation et le droit de prendre part librement à la vie culturelle de la communauté, par M. Robert Dottrens, prof. à l'Université de Genève.

Erziehung zur Gemeinschaft, par Mme Beck.

Education à la communauté, par M. L. Meylan, prof. à l'Université de Lausanne.

Das Recht des Kindes, par Mlle Dr Rotten.

Il sera question aussi de la formation du corps enseignant. Quelques personnalités de l'étranger seront invitées à participer à ce cours qui créera donc une fois de plus l'occasion de fructueux contacts.

Comme le nombre des places est limité, on est prié de s'inscrire le plus tôt possible et avant le 20 septembre au Secrétariat de la Commission nationale pour l'Unesco, Palais fédéral, Berne. — Coût total du cours : 85 francs avec pension.

PRO JUVENTUTE

Collecte de fruits en faveur des écoles de la montagne

Le secrétariat général de Pro Juventute espère que, cette année encore, la récolte de pommes sera suffisante pour permettre la collecte que nous faisons depuis 25 ans, en faveur des écoles de la montagne. L'organisation et la centralisation des dons seront assumées par les secrétariats de district Pro Juventute, avec l'aide des communes. Le gros du travail incombera de nouveau au corps enseignant et aux élèves des régions productrices. C'est pourquoi nous demandons dès maintenant que, le moment venu, on veuille bien nous aider dans la mesure du possible. Nous adresserons au début du mois de septembre aux collaborateurs de Pro Juventute nos instructions relatives à l'emballage, à l'envoi des harasses et à l'expédition.

Pro Juventute

Secrétariat général, Zurich, Seefeldstr. 8.

ECONOMIE NATIONALE : LE TOURISME

Fiche de travail

Réponds aux questions, dessine les graphiques et illustre avec goût ton travail.

Consulte les données de l'Annuaire statistique de la Suisse et le livre de géographie de Henri Rebeaud.

1. Pourquoi les étrangers viennent-ils en Suisse ? (Donne au moins 4 raisons).

2. Pourquoi se rendait-on à Baden déjà à l'époque romaine ?
3. Cite quelques écrivains dont certaines œuvres ont attiré l'attention sur les beautés naturelles de notre pays.
4. A quel siècle et dans quelle partie de ce siècle a-t-on construit la plupart des hôtels ?
5. Quel peuple joua un rôle prépondérant dans le développement du tourisme en Suisse ?
6. Quelles sont les qualités: a) d'un bon hôtel ? b) d'un bon hôtelier ?
7. Pour devenir hôtelier, il est utile de faire d'abord un apprentissage de..... ou de..... (ou tous les deux). A choisir dans la liste suivante : mécanicien, boucher, cuisinier, sommelier, comptable, jardinier.
8. Où y a-t-il une école hôtelière en Suisse ?
9. Quelles sont les principales régions touristiques de notre pays ?
10. Dessine une carte de la Suisse avec les principales stations hôtelières.
11. Dresse la liste des 15 villes et stations ayant plus de 2 000 lits d'hôtes recensés, selon l'ordre décroissant, en indiquant leur nombre total pour chacune.
12. Etablis un graphique pour les lits des 10 principales villes de la Suisse.
13. Classe les 8 principales stations de plaine selon l'ordre décroissant du nombre de leurs lits d'hôtes.
14. Tableau semblable ou graphique pour les 10 principales stations de montagne.
15. Idem pour les 5 principales stations balnéaires.
16. Idem pour les 4 principales stations climatiques.
17. Classe selon l'ordre décroissant les 15 villes et stations ayant eu le plus de nuitées en 1950.
18. Tableau semblable des nuitées des 7 principales villes.
19. Tableau ou graphique des nuitées des 8 principales stations de plaine.
20. Idem pour les nuitées des 10 principales stations de montagne.
21. Idem pour les 5 principales stations balnéaires.
22. Idem pour les 4 principales stations climatiques.
23. Quelles sont les deux sortes de stations où le taux d'occupation des lits recensés dépasse 50 % ?
24. Quelle est la station de plus de 4 000 lits où le taux d'occupation des lits recensés a été particulièrement faible en 1950 ? Calcule ce taux. Le taux d'occupation des lits disponibles a été de 40,7 %.
25. Classe par ordre de fréquentation les trois grandes stations hôtelières suivantes : Montreux - Interlaken - Lugano.
26. Par qui les hôtels du Tessin sont-ils surtout fréquentés ?
27. Dans quelle sorte de station les hôtes suisses sont-ils partout plus nombreux que les étrangers ?
28. Quelles sont les stations importantes (plus de 1 000 lits) où les hôtes étrangers constituent la majorité ? Indique en premier celles où cette majorité est particulièrement sensible.

29. Quels furent les étrangers les plus nombreux
 - a) dans nos hôtels et pensions ?
 - b) dans nos sanatoriums ?
30. Pourquoi les Belges sont-ils beaucoup plus nombreux que les Français dans nos sanatoriums ?
31. De quoi se compose une bonne partie de la clientèle hôtelière de Zurich et de Bâle ?
32. Au 19^e siècle, les hôtes étrangers restaient habituellement plusieurs semaines dans la même station ; actuellement la plupart d'entre eux n'y passent que 3 ou 4 jours. A quoi attribues-tu ce changement ?
33. Qu'est-ce que les « restrictions de devises » imposées par certains gouvernements aux touristes se rendant en Suisse ou ailleurs ? Conséquences ?
34. Pourquoi le taux d'occupation des lits recensés à Zurich est-il à peu près le même que celui des lits disponibles (73,5 % et 73,8 %), tandis qu'à Zermatt, ces taux sont très différents: 20,6% et 46,3% ?
35. Quelles sont les « entre-saisons » à Zermatt ?
36. Calcule le taux d'occupation des lits recensés à Lucerne.
37. A quelle saison certains hôtels de Lucerne sont-ils fermés ?
38. Quels sont les deux mois les plus importants pour le tourisme ?
39. Dans quelles stations les conditions météorologiques jouent-elles le plus grand rôle pour la réussite d'une saison ?
40. Que recherchent surtout les hôtes de nos petites stations du Jura : St-Cergue, Ste-Croix - Les Rasses, Weissenstein ?
41. Si on te donnait Fr. 300.— pour faire un séjour, irais-tu dans un Palace ou dans un petit hôtel ? Pourquoi ? Quelle station choisirais-tu ?
42. Quelles sont les organisations luttant pour défendre les intérêts de l'hôtellerie et développer notre propagande touristique à l'étranger ?
43. L'hôtellerie suisse est-elle soutenue par les pouvoirs publics ? Comment ?
44. Quel est le rôle des agences de voyages ?
45. Qu'est-ce qu'un voyage collectif ?
46. Enumère quelques moyens de propagande utilisés par l'Office Suisse du Tourisme et nos stations hôtelières ?
47. Outre les hôtels, de quoi se compose « l'équipement touristique » d'une station ?
48. Quels sont les sports d'été pratiqués dans nos stations ?
49. Quels sont nos sports d'hiver ? (à illustrer)
50. Pourquoi beaucoup de stations organisent-elles des festivals musicaux et de grandes compétitions sportives ?
51. Pourquoi Montreux organise-t-il son Festival musical au mois de septembre et ses représentations d'opéras en octobre plutôt qu'en juillet et août ?
52. Où célèbre-t-on la Fête des Narcisses ? et la Fête des Camélias ?
53. Quelle est l'importance du tourisme dans notre économie nationale ? L'hôtellerie est-elle seule à bénéficier du tourisme ?

R. Bouquet.

Economie nationale : Le Tourisme

I. Fiche de documentation

d'après l'Annuaire statistique de la Suisse (année 1950)

Le mouvement hôtelier dans les villes et les stations touristiques en 1950

	Lits d'hôtes recensés	Nuitées		Total
		des Suisses	des étrangers	
I. Villes				
Zürich	5 092	614 714	751 262	1 365 976
Bâle	2 033	186 767	254 463	441 230
Berne	1 625	233 093	150 164	383 257
Genève	4 278	411 431	624 449	1 035 880
Lausanne	2 888	229 669	344 223	573 892
St.Gall	846	140 348	17 003	157 351
Winterthur	272	42 366	8 974	51 340
Lucerne	4 373	167 645	407 371	575 016
Bienne	438	75 155	22 537	97 692
Chaux-de-Fonds	281	30 425	10 022	40 447
II. Stations de plaine				
Ascona	707	70 952	35 124	106 076
Brunnen	1 209	21 758	42 074	63 832
Chexbres	274	26 504	8 464	34 968
Einsieden	1 451	50 233	22 631	72 864
Interlaken	3 870	43 228	225 553	268 781
Locarno	2 196	192 320	58 147	250 467
Lugano	4 821	348 937	350 846	699 783
Montreux	3 729	129 879	280 108	409 987
Neuchâtel	457	48 673	29 238	77 911
Spiez	746	24 386	32 087	56 473
Thoune	667	49 599	12 006	61 605
Vevey-La Tour	1 109	86 202	67 455	153 657
Vitznau	790	46 092	26 645	72 737
Weggis	1 394	62 320	69 257	131 577
III. Stations alpines et climatériques				
Adelboden	1 346	43 367	38 893	82 260
Arosa: Hôtels	2 641	149 445	92 674	242 119
Sanatoriums	998	215 478	56 939	272 417
Champéry	564	14 429	11 142	25 571
Champex	754	17 933	7 730	25 663

L'Application des méthodes actives

à l'enseignement du calcul et de la lecture vous sera facilitée par l'emploi du matériel Schubiger, conçu et éprouvé par des pédagogues expérimentés.

Demandez-en le catalogue, il vous sera envoyé gratuitement.



FRANZ SCHUBIGER WINTERTHOUR

Mobilier scolaire moderne



- solide
- confortable
- élégant
- pratique

(Modèles reconnus par le
Dépt. de l'Instr. publique
vaudois)

Fabrique Bâloise de meubles en fer S.A. Sissach
ci-devant Th. Breunlin & Cie Tél. (061) 7.44.61

Carnets à anneaux pour étudiants

BIELLA

Le produit suisse renommé — Un seul carnet pour tous les cours

ACADEMIA
2 anneaux

ACTO
6 anneaux

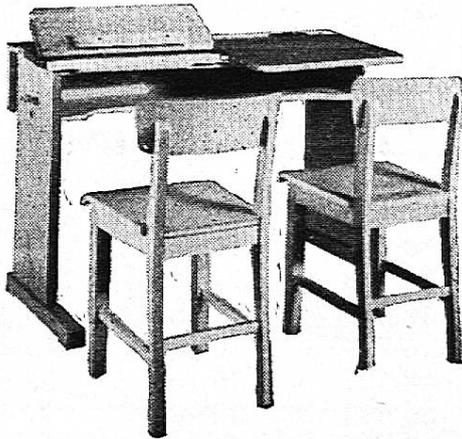
UNI
2 anneaux

EN VENTE DANS TOUTES LES PAPETERIES

	Lits d'hôtes recensés	Nuitées		Total
		des Suisses	des étrangers	
Chateau d-Oex	634	21 960	27 796	49 756
Crans	710	30 208	44 876	75 084
Davos: Hôtels	3 000	155 783	114 195	269 978
Sanatoriums	3 820	748 339	392 152	1 140 491
Les Diablerets	331	6 759	6 436	13 195
Engelberg	1 757	48 521	35 161	83 682
Flims	1 207	66 043	30 986	97 029
Grindelwald	1 381	57 176	68 269	125 445
Gstaad	957	35 612	50 595	86 207
Kandersteg	1 016	18 887	26 371	45 258
Klosters	1 025	44 836	28 706	73 542
Leysin: Hôtels	162	8 445	20 372	28 817
Sanatoriums	3 107	444 463	407 269	851 732
Montana: Hôtels	473	36 128	31 228	67 356
Sanatoriums	1 304	266 677	107 940	374 617
Mürren	800	22 968	19 912	42 880
Pontresina	2 030	79 296	44 001	123 297
Saas	1 091	34 005	11 852	45 857
St-Cergue	285	4 242	12 135	16 377
Ste-Croix	222	11 535	2 678	14 213
Salvan	494	16 852	3 855	20 707
St-Moritz	4 365	119 701	157 393	277 094
Villars-Chesières	1 458	46 377	78 046	124 423
Wengen	1 897	66 806	68 567	135 373
Zermatt	2 217	81 329	85 745	167 074
IV. Stations balnéaires				
Baden	1 250	193 588	22 469	216 057
Bex	413	15 482	4 764	20 246
Loèche-les-Bains	698	46 619	3 271	49 890
Ragatz	1 128	51 740	10 078	61 818
Rheinfelden	691	52 769	17 126	69 895
Scuols-Tarasp	1 664	73 148	26 170	99 318
SUISSE	175 334	11 655 378	6 978 358	18 633 736

Nuitées, d'après le pays de domicile régulier des hôtes (en milliers)

Années	Allemagne	France	Italie	Grande Bretagne	Pays-Bas	Belgique	Etats-Unis
1938	1 651	939	299	2 128	992	385	304
1941	631	229	122	149	92	42	54
1945	515	508	253	107	106	133	1 131
1947	491	1 226	349	2 291	403	1 173	575
1950	692	1 090	502	1 438	424	1 079	687



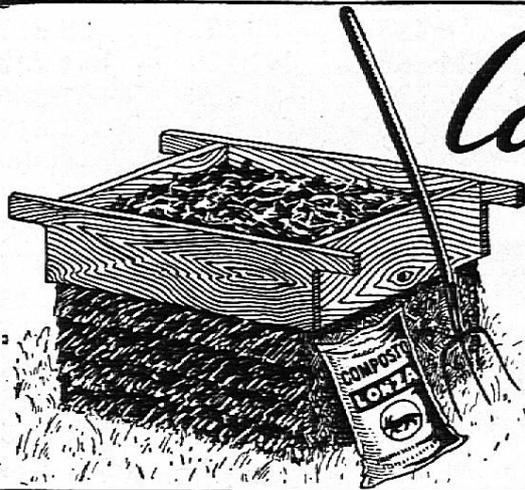
Hunziker Söhne THALWIL

Tél. 051.92.09.13

La fabrique suisse de meubles d'école
(fondée en 1880)

vous livre des **tableaux noirs**,
tables d'écoliers
à des conditions avantageuses

Demandez nos offres!



Composto Lonza

transforme rapidement tous déchets
de jardin, feuilles, tourbe etc.
en excellent fumier

LONZA S. A. BALE

CROQUIS DE BIOLOGIE

en cartables :

LE CORPS HUMAIN ZOOLOGIE BOTANIQUE

Fr. 6.—

Fr. 6.—

Fr. 4.50

en feuilles détachées 10 à 6 cent.

F. FISCHER ZURICH 6

Turnerstr. 14

ECOLE CANTONALE D'ADMINISTRATION, ST-GALL

Cours préparatoire

Le cours est destiné aux élèves de langues française, italienne et romanche, qui désirent fréquenter les classes préparant à l'admission dans les Postes, les chemins de fer, les Douanes ou les Téléphones/Télégraphes. Le cours dure 6 mois et donne aux élèves des connaissances d'allemand suffisantes pour suivre ensuite l'enseignement des classes professionnelles (deux ans).

Prospectus sur demande.

S'inscrire jusqu'au 10 octobre 1952.

Ouverture du cours: **21 octobre 1952.**

Le modelage
est très instructif!



Dans chaque classe, il y a des enfants qui suivent plus ou moins bien. Ils ne se donnent pas beaucoup de peine, car quoi qu'ils fassent, François si intelligent ou Béatrice si éveillée répondra avant eux. Mais pour le modelage, c'est souvent l'élève moyen qui est le plus doué. Il réussit de fort jolies choses grâce à son habileté manuelle et à sa vive imagination. Son travail est apprécié, admiré, sa confiance en lui augmentée et son intérêt pour l'enseignement éveillé. Essayez donc vous aussi le modelage! Demandez des échantillons gratuits de différentes qualités d'argile à modeler Bodmer.

Instructions pour le modelage contre envoi de 90 ct. en timbres-poste.

Brochure de A. Schneider, instituteur à St-Gall, exposant les bases du modelage, Fr. 1.40.

E. BODMER & Cie

Fabrique d'argile à modeler - Zurich

Uetlibergstrasse 140

Téléphone (061) 33 06 55

UN AUTRE
« CHEZ SOI »

LE CAFÉ VAUDOIS

FONDUES
BEIGNETS AU FROMAGE
RESTAURATION ET VINS
CONNUS AU LOIN
Tél. 2363 63 R. Hottinger

Chez
PELLET-GUIRS
RIPONNE 2 LAUSANNE TÉL. 22 12 27

Grand choix
de
**SERVIETTES
EN GUIR**
de 1^{re} qualité
et de
maroquinerie fine

A l'enseigne de la
Lampe Eternelle

vous trouverez
un cadre accueillant

★

*Un bon vin
et des spécialités au fromage*

E. PAUTEX

Caroline 1

Lausanne

6 Bibliothèque
Nationale Suisse
B e r n e

J. A. — Montreux

Caisse d'Epargne Cantonale Vaudoise

garantie par l'Etat et gérée par le

CRÉDIT FONCIER VAUDOIS

LAUSANNE

36 agences dans le canton de Vaud

TIRELIRES MISES GRATUITEMENT A DISPOSITION

Notre pantalon de flanelle !!

Fr. 49.50

Schaefer
LAUSANNE *Sports*

FONJALLAZ & OETIKER

MACHINES, MEUBLES ET FOURNITURES DE BUREAU
ST-LAURENT 32 - LAUSANNE

HENNIEZ LITHINÉE

EAU DIGESTIVE

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables

Educateur : **André Chabloz**, Lausanne, Clochetons 9

Bulletin : **G. Willemin**, Case postale 3, Genève-Cornavin

Administration, abonnements et annonces

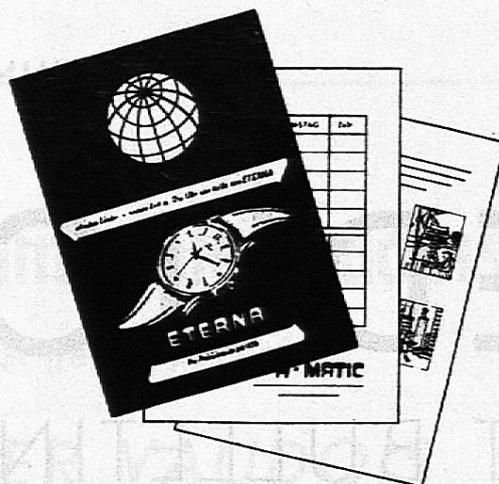
Imprimerie **Corbaz S.A.**, Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98

Chèques postaux II b 379

Prix de l'abonnement annuel : Suisse Fr. 13.50 ; Etranger Fr. 18.—

Supplément trimestriel: Bulletin bibliographique

**NOTRE CADEAU
POUR VOS ÉLÈVES:
UN HORAIRE
DE LEÇONS
ILLUSTRÉ**



Nous vous invitons à le commander en vous servant du coupon ci-dessous. Remarquez la couverture, vous y verrez l'illustration d'une ETERNA MATIC, la première montre automatique du monde avec roulement à billes. A l'intérieur, vous y lirez des informations intéressantes sur le roulement à billes et au verso se trouvent des anecdotes au sujet de l'heure qu'il est en même temps en Suisse, en Abyssinie, en Chine et à New York. Si vous voulez faire une agréable surprise à votre classe, il vous suffit de nous adresser le coupon...

Ecrire en lettres bloc ou à la machine et coller sur une carte postale.

ETERNA S. A.
Fabrique de montres
de précision
GRENCHE
Soleure

Veillez m'adresser horaires de leçons

ETERNA.

Nom et prénom

École

Adresse

Lait Guigoz



digestion facile, sécurité,
valeur nutritive adaptée
aux besoins du nourrisson,
régularité — tous les élé-
ments pour assurer à l'en-
fant une pleine santé.

En vente dans les pharmacies
et drogueries

Cahiers pratiques de Géographie

Case postale Berne 16

Exécution parfaite.
Vivement recommandé par
le corps enseignant et par
des spécialistes éminents

Moyen
d'enseignement
de 1^{er} ordre

Utilisé avec le plus grand
succès, depuis 25 ans, dans
des centaines d'écoles de
tous degrés
Revu et adapté aux exigences
de l'époque actuelle

Edition A*	}	2 A Suisse	(Fr. 2.—)
		3 A Europe	(Fr. 2.—)
		4 A Continents	(Fr. 2.—)
Edition B	}	1 B Canton de Berne	(Fr. 1.—)
		2 B Suisse	(Fr. 1.50)
		3 B Europe	(Fr. 1.50)
		4 B Afrique, Amérique, Asie, Océanie	(Fr. 1.50)

* Edition A avec texte, problèmes, etc., traduits par M. Meylan, prof., Lausanne

Rabais 10% sur toute commande de 20 cahiers au minimum
et de 15% sur les commandes de plus de 100 cahiers.

LES EDITEURS:

Dr E. Troesch

Dr H. Graf

Dr O. Schreyer

*Le commentaire indispensable
pour lire et comprendre C. F. Ramuz*

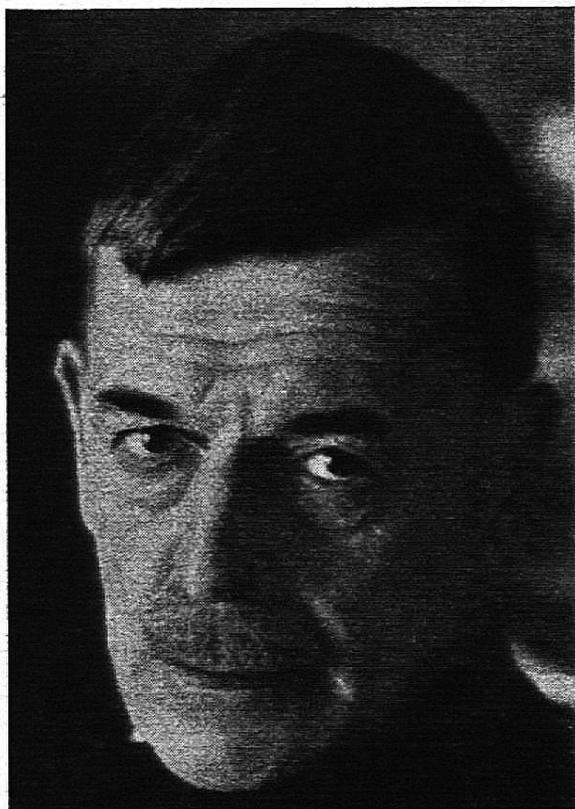


Photo Businger

NOTRE RAMUZ

de

Lucien Girardet

A paraître le 30 septembre 1952
205 pages, format 150×210 mm.
Couverture en deux couleurs
et jaquette illustrée

En librairie
dès le 1^{er} novembre 1952

Fr. 7.50

Jusqu'au 30 octobre 1952
(dernier délai)

Prix de souscription

Fr. 6.25 net

Ce n'est pas là un livre d'érudition, ni même de critique littéraire. Son auteur, qui de tout son cœur aime Ramuz, ne prétend pas d'abord l'expliquer, ou le juger : tout simplement, il veut nous le faire lire, et surtout nous aider à le mieux AIMER, nous aussi.

L'œuvre de Ramuz est un monde immense, un monde mystérieux et complexe. Même les Romands, même les Vaudois, avouons-le, hésitent encore au moment d'y pénétrer. C'est que les chemins n'y sont guère aisés. Il y a cette langue bizarre et inhabituelle, toutes ces images et ces idées déroutantes sur l'homme, la nature, Dieu...

L'auteur de NOTRE RAMUZ, qui a vécu pendant de longues années en communion étroite, — passionnée —, avec cette œuvre, qui en a parcouru toutes les voies avec cette sûre clairvoyance que donne l'amour, s'offre pour nous servir de guide et de conseiller. Acceptons son invite.

Après lui, nous souhaiterons nous aussi mieux connaître l'œuvre de notre

EDITIONS **VIE** LAUSANNE

Imprimerie Centrale Lausanne S.A.

7 rue de Genève - Chèques postaux II. 1025 - Tél. [021] 22 59 03